

# Agir contre l'esclavage moderne

**DROITS HUMAINS** Afin de lutter contre la traite des êtres humains, le canton soutient la création d'une association spécialisée que Gabrielle Nanchen présidera.

PAR **SABRINA.ROH@LENOUVELLISTE.CH**

**T**ravailler dans un restaurant tous les jours, être logé dans une cave insalubre, recevoir 10 francs par heure et se voir retirer son passeport par son employeur. Glaçant, mais bien réel. «Cette situation s'est déroulée dans notre canton», précise le conseiller d'Etat Mathias Reynard.

Il s'est adressé hier à la presse, lors de la présentation de la stratégie cantonale de lutte contre la traite d'êtres humains, qui comprend des activités visant l'exploitation des personnes concernées.

Si on parle souvent d'exploitation sexuelle, l'exploitation de la force de travail est aussi une réalité. Et à ce sujet, le Valais est directement concerné car les risques sont élevés dans les



**“La traite des êtres humains se fait souvent de manière très insidieuse. Les victimes elles-mêmes ne s'en rendent parfois pas compte.”**

**TARA BALET**

AUTRICE D'UN RAPPORT SUR LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN VALAIS

domaines de l'agriculture et de la restauration.

«Le Conseil d'Etat veut faire de cette forme moderne d'esclavage une priorité et appliquer une tolérance zéro», assure Mathias Reynard.

## Détecter les situations

Les cas répertoriés en Valais (une vingtaine entre 2019 et aujourd'hui), ne représentent probablement pas la réalité. «La traite des êtres humains se fait souvent de manière très insidieuse. Les victimes elles-mêmes ne s'en rendent parfois pas compte», souligne Tara Balet.

Elle est l'autrice d'un rapport sur la traite des êtres humains en Valais, qui met en lumière un aspect en particulier: tant que les situations ne sont pas détectées, elles ne sont pas référencées.

«Nous avons compris que grâce à des actions concrètes, les victimes sortent plus facilement de leur silence», souligne Roland Favre, chef de l'Office



**«La création de cette association permettra de faire en sorte que la traite des êtres humains devienne une cause importante dans le canton», s'est réjouie Gabrielle Nanchen.** CANTON DU VALAIS

de coordination des prestations sociales et actuel président de la table ronde cantonale chargée de cette thématique.

## Sensibiliser le grand public et les professionnels

Afin de renforcer son aide aux victimes, le canton a pris plusieurs décisions: il a notamment fixé à 90 jours minimum le délai de rétablissement et de réflexion pour donner le temps à la victime de se décider sur un dépôt de plainte et

soutiendra la création d'une association spécialisée.

En cours de création, cette association aura pour mission de sensibiliser le grand public ainsi que les professionnels du terrain comme la police, les hôpitaux ou encore le centre de consultation LAVI. Elle coordonnera aussi la prise en charge et le soutien aux victimes.

Début 2024, l'association entrera dans une phase pilote de deux ans. Pour l'heure, il est prévu d'engager 1,6 équivalent plein-temps et le budget,

estimé à 257 000 francs par an, a été accepté. La structure sera financée par le Service de l'action sociale.

«La création de cette association montre que le Valais est ouvert au monde et nous permettra de faire en sorte que la traite des êtres humains devienne une cause importante dans le canton», se réjouit Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale et présidente pressentie de la future association de lutte contre la traite des êtres humains.